



Entrepreneurs, artisans, collectivités...vous vous posez des questions sur la **SÉCURITÉ NUMÉRIQUE** de vos systèmes informatiques, sur la **SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE** et **l'ENVIRONNEMENT** de votre entreprise ?

# **RÉPONDREPRÉSENT** et faire face à toutes vos interrogations, la gendarmerie vous conseille en temps réel...



[covid19-conseils-entreprises-06@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:covid19-conseils-entreprises-06@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



07.89.05.19.94



## CYBERSÉCURITÉ



- Hameçonnage (phishing)
- Rançongiciels (ransomwares)
- Cagnottes en ligne
- Télétravail
- Visioconférences
- Hygiène informatique
- Faux supports techniques



## SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

- Atteintes aux savoir-faire
- Atteintes à la réputation
- Atteintes physiques sur sites
- Intrusions consenties
- Risques informatiques
- Risques financiers
- Fragilités humaines
- Fragilisation / désorganisation



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ ENTREPRISES ET COMMERCES

Vos locaux professionnels sont situés sur une commune relevant de la compétence territoriale de la gendarmerie, inscrivez vous en :

- **Signalant** au moyen d'un formulaire spécifique, la fermeture de vos locaux ou de tout événement exceptionnel (réception de matériaux de valeurs...)
- **En renforçant** ses surveillances, la gendarmerie dispose des informations et des contacts privilégiés avec votre organisme
- **Demandez ce formulaire en ligne** pour une prise en compte de vos attentes

## PRÉVENTION DES ACTES DE MALVEILLANCE



- Mise en place de dispositifs de sécurisation et anti intrusion d'un site : vidéoprotection, contrôle d'accès, alarme...
- Estimation du risque et mise en place de mesures méthodologiques, sur l'aspect : humain, organisationnel et technique



La gendarmerie, solidaire des territoires face à la crise sanitaire